



Chavailles se disait : « Puisse-t-elle être engloutie sous les neiges ! »

— Monsieur le chevalier, dit alors Mandrin, je vous rends votre parole. Je ne voudrais pas qu'à mon sujet vous désobéissiez à M. votre père.

— Monsieur, repartit le jeune de La Tourette, je vous remercie, mais je ne me tiens pas quitte envers vous.

— En vérité, cela passe toute imagination ! s'écria le fermier général, c'est scandaleux !

— N'est-ce pas, monsieur ? fit Gaston et en courtoisie vous ne surpasserez jamais M. Mandrin.

— Ah ! c'est trop fort !... En marche !... messieurs. Gaston, montez derrière ce cavalier.

— Non, monsieur, répondit le jeune homme.

Le vicomte devint pourpre de honte et de colère.

— Vous résistez ?

— Oui ! Faites-moi attacher à l'arçon de votre selle, comme vous m'en avez menacé.

— Oh ! dit tout bas Mandrin à Fleuret, si j'avais ma jument noire !...

En effet, avec un cheval rapide, dans un pareil moment, il aurait pu s'échapper. Le trouble du fermier général était extrême. Il s'agitait comme éperdu en grommelant des paroles incohérentes.

Les commis de la gabelle étaient stupéfaits.

Mandrin intervint de nouveau :

— Monsieur le chevalier, dit-il, je serais désolé qu'à mon sujet vous offensiez davantage M. votre père. Retournons à Grenoble, monsieur ; je n'y resterai peut-être pas aussi longtemps que mes amis pourraient le craindre.

Alors Gaston se résigna à obéir :

— Merci, capitaine, de vos généreuses paroles, dit-il.

Puis aux cavaliers :

— Messieurs, je vous suis.

Un gabelou descendit de cheval et lui céda sa monture et l'on reprit le chemin de Grenoble, c'est-à-dire la route royale qui de Rives descendait vers cette ville.

Aucune particularité ne signala ce voyage. Le père et le fils évitèrent de se parler. Le premier était indigné de la conduite de son fils qui le récompensait si mal de son dévouement. De plus il était vexé de l'éloge du chef de bandits prononcé devant les fidèles

serviteurs de la Gabelle. C'était un double scandale qui lui donnait à se repentir de sa bonté paternelle. « Voilà donc, se disait-il, à quoi m'a servi d'envoyer ce garçon à Paris ! Il n'était qu'un aimable étourdi lorsqu'il quitta le Dauphiné, il est devenu un original capable de toutes les folies. Encore un peu je crois qu'il se ferait contrebandier. Pouvais-je m'attendre à pareille folie !... Que vais-je devenir avec un semblable écervelé ? »

De son côté, Gaston regrettait naturellement d'avoir pris peur et de s'être enfui de Roquairol. Il se brouillait ainsi du même coup avec tout le monde dans ce singulier pays qui semblait partagé en deux camps ennemis : les gabelous et les contrebandiers.

Il avait empoisonné d'avance son séjour dans un pays déjà si ennuyeux pour lui. Brouillé avec son père et sans argent, sans crédit pour retourner à Paris, qu'allait-il devenir dans ces montagnes ?...

Il n'aurait même plus la ressource d'aller chasser avec Mandrin.

Quant au mariage... autre pont cassé, autre projet tombé à l'Isère. Il n'avait point des Dauphinoises l'idée la plus avantageuse. Il tenait M<sup>lle</sup> de Chavailles pour une exception. Isaure eût pu l'arracher à son indifférence dédaigneuse. Elle ne lui paraissait pas taillée sur le même patron que les demoiselles de province qu'il avait pu entrevoir pendant son séjour à Lyon et à La Tour-du-Pin. Mais justement la seule jeune fille qui peut-être eût pu lui plaire, il se trouvait séparé d'elle par des événements monstrueux. S'il était arrivé à Grenoble quinze jours, huit jours auparavant, il eût pu demander sa main, prévenir ainsi un drame qui avait souillé de sang sa robe de vierge, et qui projetait sur son origine une lumière inattendue.

Son père savait-il que la naissance d'Isaure était entachée de bâtardise ? Son père savait-il qu'elle avait volontairement suivi ce Mandrin, objet du mépris de tout honnête Dauphinois ?

Se doutait-il enfin qu'elle habitait Roquairol ?

Pas plus sans doute qu'il ne savait que son fils s'était costumé en singe pour l'houspiller et avait manqué de lui brûler sa perruque.

Mais tout cela ne resterait pas ignoré bien longtemps. Alors, qu'en résulterait-il ?

Enfin il pensait aussi au désespoir d'Isaure en apprenant le résultat de son évasion.

Ce fut dans ces tristes sentiments que le père et le fils rentrèrent à Grenoble.

Le fermier général, sorti le soir de la ville, s'arrangea de façon à y rentrer de même, de crainte de faire murmurer. Heureusement pour lui la prison était alors située sur la rive gauche de l'Isère, dans cette partie de la cité qui se trouve resserrée entre la rivière et la montagne. Il avait cependant une réponse toute prête pour clore la bouche à la critique : c'était qu'il n'avait emmené Mandrin que pour une confrontation judiciaire. Mandrin fut de nouveau enfermé. On lui choisit un cachot où d'habitude on ne mettait que les condamnés à mort et on le séparait de son lieutenant. Ce cachot était presque privé d'air et de lumière et d'une humidité glaciale. Par surcroît de précaution, le prisonnier y était mis aux fers. Un judas pratiqué dans l'épaisse porte de chêne doublée de fer permettait de surveiller le prisonnier de jour et de nuit.

On pouvait croire l'évasion impossible.

M. le procureur général de Maydiou apprit avec joie l'issue de l'affaire de Roquairol, en félicita le vicomte et promit d'entamer de suite le procès.

En effet, dès le lendemain, le juge examinateur, que nous appelons aujourd'hui le juge d'instruction, se rendit près du capitaine et de son lieutenant pour les interroger ; puis plusieurs citations furent lancées à Saint-Étienne-de-Saint-Géoirs et à Rives. Le nombre des témoins devait être très considérable. Mandrin et son ami étaient accusés de plusieurs meurtres, de contrebande et d'un grand nombre de vols ou pillages opérés à main armée.

Mandrin répondit aux premières questions qui lui furent posées : qu'il n'avait rien à dire et ne dirait rien ; que d'ailleurs le magistrat qui l'interrogeait prenait une peine inutile, car il comptait quitter Grenoble dans quelques jours.

Fleuret se renferma également dans un mutisme complet. Il fut même impossible d'obtenir de lui ses nom, prénoms et lieu de naissance.

— Très bien, dit le juge, nous avons des moyens de vous faire parler.

Il faisait allusion à la torture, et ces moyens étaient aussi variés que barbares. Ou l'on vous étirait les quatre membres et vous rompaient les articulations ; ou l'on vous suspendait par les pieds ; ou le bourreau vous faisait absorber à l'aide d'un entonnoir d'énormes

quantités d'eau, ou bien encore on vous broyait les jambes entre quatre ais de chêne appelés les brodequins.

Mais ce qui pour un homme de la trempe de Mandrin était le plus effrayant, ce n'était pas encore tant les souffrances atroces de la question que ses résultats qui mettaient le prisonnier dans un état déplorable et dans l'impossibilité de rien tenter pour s'évader.

Mandrin voulait-il donc laisser les choses en venir là?... Évidemment non, il ne songeait qu'à gagner du temps.

Le jour suivant, sommé de nouveau de répondre aux questions qui lui étaient adressées, il dit au juge avec une sorte de bonhomie :

— J'avais voulu, monsieur, vous laisser le temps de réfléchir aux conséquences que pourrait avoir l'interrogatoire d'un homme qui a été comme moi mêlé à tant d'affaires mystérieuses. Ne craindriez-vous pas, monsieur, de compromettre quelques personnes jusqu'ici respectables? Si en ne croyant dévoiler que la vie du capitaine Louis Mandrin, vous alliez répandre sur l'existence de quelques personnages de qualité une lumière indiscreète, ne seriez-vous pas le premier à en redouter l'éclat?

— La justice, répondit le magistrat, n'a pas de ces coupables hésitations et elle ne recule jamais devant la vérité.

— La vérité produisit-elle le scandale?

— Oui, monsieur; et si ce scrupule retient seul votre langue, je vous invite de nouveau à parler; je vous somme même de me dénoncer tous vos complices, qu'ils soient de la vallée ou de la montagne.

— J'admire de si beaux sentiments, monsieur, et je suis prêt à vous répondre.

— Vous vous nommez, dit le juge, Louis Mandrin, né à Saint Étienne-de-Saint-Géoirs le 11 février 1725. Quelle est votre profession?

— Contrebandier.

— Le vol n'est pas une profession.

— Alors mettez sans profession.

— Votre dernier domicile?

— Une caverne qui n'a pas de nom dans la géographie de notre province.

— Vous mentez. Vous habitiez le château de Roquairol.

— J'y ai passé quelques jours ; mais je venais de le quitter quand je fus pris.

— Vous faites la contrebande à main armée ?

— Oui.

— Vous êtes le chef d'une bande de faux-saulniers et autres malfaiteurs ?

— Oui...

— Fleuret est votre lieutenant ?

— Interrogez-le, il vous répondra ce qu'il voudra, mais je compte parmi mes meilleurs compagnons un de vos cousins.

— Que dites-vous ! fit le magistrat.

— Antoine Coquillon.

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire.

— Quoi ! vous auriez oublié ce pauvre Antoine aux noces duquel vous êtes allé il y a deux ans?... Sa femme étant morte en couches, il a pris du service dans ma bande. Il m'a souvent causé de son cousin Gonthaud, l'honneur de sa famille et la lumière du barreau de Grenoble. C'est un brave et digne homme que Coquillon.

— C'est possible, fit M. Gonthaud avec embarras, dans les familles nombreuses il y en a souvent qui tournent mal.

« Revenons à vous, Mandrin. Depuis combien de temps êtes-vous contrebandier ?

— Depuis plusieurs années... Mais quelqu'un pourrait vous renseigner à ce sujet, c'est la personne avec qui j'ai fait pour la première fois des affaires et qui m'a prêté de l'argent pour acheter mes premiers mulets.

— Le nom de cette personne ?

— C'est votre oncle Gonthaud, de Saint-Marcelin.

A ce nom le magistrat éprouva un malaise visible, la sueur lui vint au front.

Décidément le jeune magistrat jouait de malheur. Redoutant peut-être d'autres découvertes, il s'empessa de clore son interrogatoire. S'il avait été seul, en tête-à-tête avec Mandrin, le mal n'aurait pas été grand, mais, selon l'usage, il avait avec lui son secrétaire, le greffier, chargé de prendre note des paroles de l'accusé et de rédiger le procès-verbal de l'interrogatoire. Impossible d'effacer les noms du cousin Coquillon et de l'oncle Gonthaud.

Nous profiterons de la suspension de l'interrogatoire pour rapporter l'explication qu'eurent ensemble le fermier général et son fils.

Nous avons dit les justes griefs du père. Il lui tardait d'être à huis clos, chez lui, pour épancher sa bile, adresser à Gaston des remontrances trop méritées et apprendre de lui enfin comment il s'était trouvé, en dépit de son nom et de son rang, en compagnie d'un bandit.

Gaston, avec le plus grand flegme, lui raconta son aventure de Rives, ne tarissant pas en propos élogieux à l'adresse de Mandrin, « le seul provincial comme il faut et aimable qu'il eût rencontré depuis Paris ». Il ne s'arrêta point devant ce qu'avait de scabreux la soirée fantastique où son père avait eu peur des serpents de feu, seulement il la présenta de façon à s'effacer.

— A peine arrivés au château, dit-il, nous en sommes sortis, parce qu'il n'est, dit-on, habitable que le jour. Ces montagnards, qui sont très superstitieux, s'imaginent que ce séjour est hanté par des fantômes et des revenants et le surlendemain le portier nous apprit que des personnes venues de Saint-Géoirs et de Grenoble, et qu'il nous nomma, avaient voulu y passer la nuit et en avaient été chassées par la malice des démons... Vous devez, mon père, en savoir quelque chose?

— Je sais à quoi tu fais allusion, répondit le père, assez confus. J'étais du nombre des personnes dont tu parles. Avec moi se trouvaient des hommes d'une valeur éprouvée et d'un esprit éclairé ; il suffit de nommer MM. Fulchrand de Rocamour et Buisson, lieutenant de la châtelainie de Saint-Étienne-de-Saint-Géoirs. Ce ne sont là ni des timides, ni des superstitieux. Non plus que moi ils n'ont été dupes de la mascarade des coquins de Roquairol déguisés en diables, en singes et en ours. Nous nous sommes retirés pour ne pas compromettre notre dignité davantage.

— Dignité à part, fit Gaston, avouez que c'était bien drôle.

— Gaston, tu es incorrigible. Mais laissons ces misères.

— Pourquoi? fit le jeune homme, j'aurais grand plaisir à vous entendre raconter cette scène dans tous ses détails.

— Mon intention, mon fils, n'est pas de te distraire : notre entretien a un but plus sérieux. Il te reste à m'apprendre ce qui te retenait parmi ces bandits, et comment, réveillé de ta folle insouciance, tu parvins à t'échapper. Je t'écoute.

Gaston raconta sa chasse à l'ours, la prise de Mandrin et enfin l'histoire de M<sup>lle</sup> de Chavailles. En terminant il ajouta :

— Cette demoiselle n'est-elle pas ma cousine ? Et n'est-ce pas avec elle que vous aviez projeté de me marier ?

— En effet, répondit M. de La Tourette qui avait écouté le récit de son fils avec une attention d'un intérêt intense et en paraissait vivement impressionné ; oui, c'est avec elle.

— Eh bien ! voilà tous ces projets renversés.

— Peut-être ! fit le vicomte pensif.

— Comment peut-être ?... Après l'attentat de M. de Chavailles !...

— Que m'importe l'attentat !

— Après le meurtre ?...

— Chavailles n'est pas mort. On espère toujours le sauver...

— Après la lumière faite sur la naissance de la demoiselle ?...

— La lumière n'est pas faite du tout. Je puis obtenir le silence du bonhomme. Tout cela ne m'inquiète pas, quant au projet que j'ai formé. Autre chose m'alarme : c'est le singulier caprice de la petite pour Mandrin, c'est le moyen de m'assurer de sa personne et de son silence dans la singulière disposition d'esprit où elle est depuis quelques jours.

— Je crois rêver en vous écoutant, fit Gaston.

— Je ne connais pas cette jeune fille, poursuivit le vicomte, elle n'est sortie du couvent que depuis peu.

« En raison de son âge, de sa jeunesse cloîtrée, de l'éducation qu'elle avait reçue, je la supposais d'un caractère docile et timide ; mais ce que tu viens de me dire me la représente tout autre, et c'est ce qui me fait peur.

— Vous ne l'avez jamais vue, dites-vous, reprit Gaston avec vivacité et ironie, et entre tant de jeunes héritières de grandes maisons, c'est elle que vous me destinez pour femme !

— J'ai mes raisons.

— Raison d'argent d'abord ?

— Sans doute.

— Mais si elle est bâtarde et brouillée à mort avec son père adoptif ?

— N'importe. Tiens pour certain que ton mariage avec Isaure de Chavailles peut seul nous sauver du naufrage où nous courons.

# LE CAPITAINE MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ, avec splendides illustrations



AVENTURES et EXPLOITS du CAPITAINE MANDRIN

LE CAPITAINE

# MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ

*Mandrin n'est pas un malfaiteur vulgaire. C'est un homme de proie, un brigand, mais de large envergure; rien de mesquin ni de lâche chez lui; il pille, mais n'escroque pas; il n'assassine point, il se bat.*

*Jeune, beau, aventureux et intelligent, il a tout pour lui; il est sympathique, brave, généreux! Il combat et ruine ce que le peuple hait, et partout le peuple est son ami. « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières!... A bas la douane, l'octroi, la gabelle! A bas les impôts qui écrasent les pauvres gens!... » Telle est sa devise.*

*C'est un homme historique; on ne fera jamais l'histoire des abus de l'ancien régime sans parler de Mandrin.*

*Brigand en 1755, il eût été en 89 un révolutionnaire.*

*Avant de biffer les lois iniques, il faut briser leurs instruments. Le contrebandier Mandrin fut le plus grand des briseurs de barrières. Il fut un homme nécessaire, son brigandage naquit des abus de son temps.*

*Quand les impôts sont excessifs, que la misère est extrême, la police est sans autorité, sans force, et le brigandage fleurit!*

*A la tête de ses deux cents cavaliers, il apporte des ballots de contrebande et ne rançonne que les commis; ses quatre grandes expéditions durent plus d'une année à travers la Franche-Comté, le Dauphiné, le Lyonnais, le Bourbonnais, l'Auvergne, dix-neuf départements, vingt-sept villes dont il s'empare, où il délivre les détenus et vend sa contrebande.*

*Pour le vaincre il fallut former un camp devant Valence et envoyer 2,000 hommes. On ne le prit que par trahison, et encore aujourd'hui des familles s'honorent de sa parenté et disent qu'il fut un libérateur!*

*Nulle existence n'est plus romanesque et plus dramatique que celle de ce brigand légendaire. Aucun récit n'est plus intéressant, plus empoignant que celui de la vie du grand contrebandier : le Capitaine Mandrin.*

L'Ouvrage est illustré de splendides gravures inédites, en grand format

<b>5 centimes</b> LA LIVRAISON 2 le mardi et 2 le vendredi	TOUTES LES LIVRAISONS SUIVANTES SERONT A 5 CENTIMES ET ILLUSTRÉES DE BELLES GRAVURES A. FAYARD, éditeur, 78, boulev. Saint-Michel, Paris	<b>25 centimes</b> LA SÉRIE Une tous les 10 jours
--	--	---

Cet ouvrage illustré à 5 cent. la livraison et à 25 cent. la série atteint les dernières limites de la lecture à bon marché.

Pour les frais d'affranchissement par poste, ajouter 10 centimes par série, c'est-à-dire envoyer autant de fois 35 centimes qu'on désire de séries, à M. FAYARD, éditeur, 78, boulev. St-Michel, Paris.

Pour recevoir quatre séries, adresser 1 fr. 40 en timbres ou mandat-poste. — Pour recevoir 10 séries, adresser 3 fr. 50 et renouveler l'envoi pour recevoir la suite.